J'installe un carport/préau

Je dépose une déclaration préalable de construction* sur le site : https://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/ ou en mairie en 2 exemplaires et j'attends la réponse avant de commencer mes travaux (délai 1 mois, 2 mois si le terrain est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique)

* si le carport n'excède pas 20 m² d'emprise au sol (hors zone urbanisée) ou 40 m² en zone U et accolé à l'habitation

Au-delà de 5 m² l'installation d'un carport, d'un préau, une pergola... doit être précédée d'une déclaration préalable de construire sur le site : https://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/ Ou à déposer à la mairie cerfa + les documents qui l'accompagnent en

Je suis les étapes suivantes :

Je me renseigne sur la règlementation qui s'applique à mon terrain (quels matériaux ? Quelle hauteur ? Quel



Je m'informe sur la zone où est située ma parcelle dans le Plan Local d'Urbanisme (exemple zone UC) et je prends connaissance du règlement qui lui correspond.



Pour les lotissements de 0 à 10 ans, un règlement particulier peut s'appliquer

Où?

- > en mairie—auprès du service urbanisme (voir horaires et coordonnées au verso)
- > sur le site internet www.pledran.fr (en indiquant mon adresse)
- 2 Je remplis un formulaire de déclaration préalable de construction (DPC)



Je remplis directement en ligne sur le site : https://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/

Ou je dois utiliser un formulaire administratif réglementé, édité par le CERFA (référence 16702*)

Comment se procurer le formulaire ?

- ➤ Directement sur le site : https://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/
- ➤ en mairie—auprès du service urbanisme
- > sur le site internet www.service-public.fr à la rubrique Autorisation d'urbanisme
- 3 Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration



LE PLAN DE SITUATION

Je situe (au feutre, stabilo...) mon terrain dans la commune

Je peux me servir du plan de la ville comme support que je trouve :

- https://gnau.megalis.bretagne.bzh/sbaa/gnau/#/
- > en mairie—auprès du service urbanisme ou à l'accueil
- > sur le site internet www.cadastre.gouv.fr



LE PLAN DU TERRAIN dit « Plan de masse »

Je situe (au feutre, stabilo...) l'emplacement du carport.

J'utilise un extrait du cadastre que je peux obtenir :

- > en mairie—auprès du service urbanisme
- > sur le site internet www.cadastre.gouv.fr (en indiquant mon adresse ou les références de ma parcelle : lettre et chiffre)

LA DESCRIPTION DU PROJET

Je présente l'état actuel, puis ce que j'envisage :

Je prends une photo de ma maison, vue de la rue

Je fais un plan de l'ensemble des façades en indiquant les dimensions (sur une feuille et/ou sur un calque posé sur la photo)

Je décris les caractéristiques du carport sur le formulaire et sur les plans : la matière, les dimensions, la couleur.

Je peux joindre une image d'un catalogue, une photo, une notice...

Exemple:

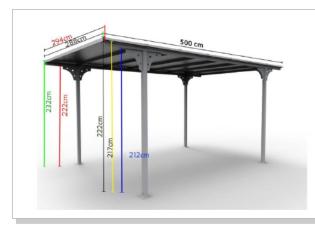




Rose d'un carport aluminium pour 1 voiture

Exemple:

Re carport sera implanté contre le mur de la maison, à 5 m de la limite séparative



Carport aluminium Serset / 14,60 m²

CATALOGUE Carport fabriqué en aluminium coloris gris anthracite

surface extérieure : 14.60 m2

Dimensions hors tout I 292 x L 500 cm

Hauteur: 220/230 cm Largeur de passage : 275 cm

Hauteur de passage : 220 cm Livré avec 4 poteaux aluminium 70 x 70 mm - 1,4 mm

Structure 50 x 50 mm - 1,4 mm

Pièces de raccordement et platines en acier

Livré avec toit plat en panneaux de polycarbonate gris

Garantie: structure 5 ans couverture 2 ans



MAIRIE DE PLEDRAN 6 rue du Centre—BP 5—22960 PLEDRAN **Service urbanisme**: 02 96 64 34 21 e-mail: urbanisme@ville-pledran.fr Ouvert du lundi au vendredi de 9h 00 à 12h00 et l'après midi sur rendez-vous